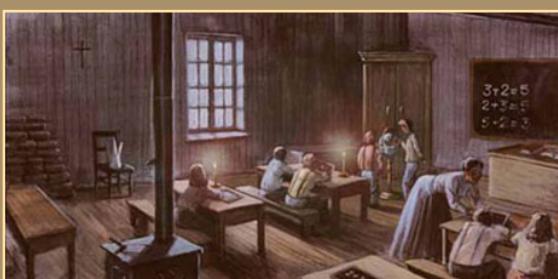


PROFESSIONS et MÉTIERS D'HIER et D'AUJOURD'HUI

Activités de recherche, d'analyse et de synthèse

L'ÉDITEUR



Le village
PROLOGUE

DANS CETTE SÉRIE

1	LE MÉDECIN	5	LE NOTAIRE
2	L'APOTHECAIRE • LE PHARMACIEN	6	LE SEIGNEUR DE PROLOGUE • LA MAIRIE
3	LES HOSPITALIÈRES • LES INFIRMIÈRES	7	L'ÉDITEUR DE PROLOGUE • L'ÉDITION AUJOURD'HUI
4	LE CLERGÉ RASSEMBLEUR • L'ÉGLISE BUISSONNIÈRE	8	L'INSTITUTRICE • L'ENSEIGNANTE

L'ÉDITEUR D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

SOMMAIRE

L'éditeur hier	3
L'éditeur aujourd'hui	4
Boîte à outils • Lectures complémentaires	5
Les Éditions Gonzague	5
L'Écho du pays	6
Le Glaive	9
L'abeille canadienne	9
Mgr Ignace Bourget	10
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)	12
La Presse devient 100 % numérique à partir de 2018	13
Comment cela se passe-t-il à Prologue?	15
Bibliographie	36

L'ÉDITEUR HIER

Les éditions Gonzague du Village Prologue publient, comme vous le savez, des textes littéraires en provenance d'un peu partout au Québec. Aurigène Lemieux, un génie de l'informatique à la retraite, a invité, en effet, plusieurs lecteurs à lui soumettre leurs œuvres artistiques qu'il a publiées et communiquées aux habitants de Prologue.

En vérité, peu de journaux sont alors publiés sur le territoire de ce qui deviendra le Québec. Les communautés linguistiques, anglophone et francophone, possèdent leurs journaux respectifs. Du côté francophone, une subdivision s'opère selon l'idéologie en présence: conservateurs, les rouges et le clergé.

Mgr Bourget coordonne ainsi la publication des *Mélanges Religieux*, le puissant organe de presse du clergé.

Les journaux ont une personnalité politique distincte. Le Pays prendra la relève du journal républicain *L'Avenir* en 1852. Ces années sont riches en rebondissements politiques de toutes sortes: instabilité parlementaire, construction du chemin de fer, etc.

Parmi les journalistes de ce siècle, Napoléon Aubin, fondateur du *Fantasque* a émigré aux États-Unis. À son retour, il prend la tête de *La Tribune*.

Votre tâche

Relevez les idéologies en consultant les journaux de 1852. À qui appartiennent-ils? Comment sont-ils présentés? Qu'en est-il de l'édition?

L'ÉDITEUR AUJOURD'HUI

L'édition au Québec

L'édition est une industrie florissante. Au Québec, on répertorie plus de 200 maisons d'édition en 2025.

Depuis quelques années, la littérature jeunesse connaît une prospérité inégalée. Elle s'accapare d'une part considérable du marché. Des auteurs comme Dominique Demers jouissent d'une renommée internationale.

Quant à l'édition scolaire, elle connaît un chiffre d'affaires prodigieux. Imaginez! Lors de la rentrée scolaire, les élèves québécois achètent des cahiers d'exercices évalués à des centaines de millions de dollars.

Au Québec, les médias diffusent l'information, la publicité et la culture à l'aide d'une grande variété de moyens de communication comme l'affichage, la presse écrite, l'édition, la radio, le cinéma, la télévision et les nouveaux médias.

Comme dans le reste du Canada, en ce qui concerne la radio et la télévision seulement, les médias québécois sont réglementés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) un organisme public du ministère du Patrimoine canadien.¹

Votre tâche

Effectuez la lecture de textes complémentaires qui dénotent une évolution fulgurante dans la manière d'éditer. Informez vos interlocuteurs sur le contenu et l'idéologie des journaux québécois.

NOTES :

1. Source : wikipedia.org

BOÎTE À OUTILS • LECTURES COMPLÉMENTAIRES

LES ÉDITIONS GONZAGUE

Aurigène Lemieux a créé cette section pour éditer et publier des travaux réalisés par des élèves. Que ce soit de grands projets d'écriture collective comme «Les aventures de Gonzague Prologue sur le vieux continent», des romans, des récits d'aventures, des travaux de recherche, des poèmes ou des nouvelles, on constate que l'environnement du Village Prologue a soutenu la motivation et permet des productions d'une grande richesse.

Vous trouverez également dans cette section de courtes recherches synthèses en histoire sur le XIX^e siècle rédigées par des étudiants de l'université. Les sujets sont choisis par les étudiants et les textes contiennent une bibliographie: «La vie au XIX^e siècle».



L'ÉCHO DU PAYS

Saint-Charles, Village Debartzch. Prosp. 1er janv. 1832 (sic) 1833. 28 févr. 1833-21 juill. 1836//. Heb. Réformiste. In-folio de 4 pages.

Propriétaires-imprimeurs: A.-c. Fortin, févr. 1833-9 avril 1835; J.-. P. (J.-B. dit Philippe) Boucher-Belleville, 17 janv. 1835-juill. 1836.

Rédacteurs: Pierre-Dominique Debartzch, févr. 1833-9 avril 1835; J.-. P. (J.-B. dit Philippe) Boucher-Belleville, 17 janv. 1835-juill. 1836.

Textes de: François-Xavier Garneau (Chateauguay) 26 sept. 1833, Louis-Joseph Papineau, Elzéar Bédard, Louis Bourdages, William Lyon Mackenzie, Xavier Marmier, Joseph Roy, Jacques Viger, Abbé J.-C. Prince (3 oct. 1833), Jean-Baptiste Meilleur, Thomas Jefferson, Louis-Hippolyte Lafontaine, Andrew Jackson, Abbé J. Odelin, Adolphe Thiers (16 juill. 1835), Ludger Duvernay, Benjamin Franklin (31 mars 1836), Dr Wilfred Nelson (7 avril 1836), Louis-Victor Sicotte (31 déc. 1835).

Selon l'usage, les éditeurs de l'ÉCHO lancent le 1er janvier 1833, un prospectus dans lequel ils expliquent les objectifs du journal L'ÉCHO DU PAYS. Voici ce texte:

«Nous embrassons tout ce qui peut être utile à notre pays, tout ce qui peut servir à accélérer les progrès des lumières dans cette province malheureusement trop isolée, et à éclairer sur ses droits un peuple trop négligé, par ceux à qui leur position administrative devrait faire un devoir de s'occuper de son instruction, notre papier, comme son titre l'annonce, sera l'Écho des sentiments de la nation; sa voix toujours sincère sera prête à s'opposer sans cesse à toute violation des droits du peuple, et à encourager tout ce qui pourra servir les intérêts du Canada.

Parmi les moyens de répandre les lumières chez un peuple et d'avancer rapidement sa civilisation, la plus efficace, sans doute, et le plus nécessaire est l'éducation; aussi nous occuperons-nous spécialement de cet important objet; nous nous efforcerons

d'offrir au public les principes d'éducation les plus sûrs, et de lui en suggérer les moyens les plus prompts. C'est surtout à l'éducation préliminaire que nous nous attacherons; c'est aux habitants de nos campagnes que nous prêcherons la nécessité de faire donner à leurs enfants une instruction qui les mette à même de sentir leurs besoins politiques et de connaître leurs devoirs sociaux; c'est à eux que nous tâcherons d'en tracer la route la plus facile.

La religion étant un des liens les plus fermes de tout ordre social, et dans une province comme celle-ci, un clergé national et vénéré devant être un des plus forts appuis des véritables intérêts du peuple, nous nous plairons à enseigner à ce peuple à respecter cette religion que ses pères lui transmirent, et que sa constitution lui conserve; cette religion qui, par les réunions qu'elle nécessite, devient un des remparts les plus sûrs contre les funestes projets de division qu'ont formés les ennemis du pays.

La politique étrangère ne sera pas exclue de notre feuille; mais sans entrer dans de profondes discussions de droit, que nous laisserons à des journaux plus spécialement consacrés à cet objet, nous nous contenterons de donner à nos lecteurs un résumé des faits qui pourront être de quelque intérêt pour eux et un aperçu des résultats généraux.

La politique de notre pays nous touchant de plus près, et offrant à ses habitants un attrait plus naturel, nous nous en occuperons aussi d'une manière plus spéciale. Nous essayerons de faire sentir ce qui serait avantageux aux Canadiens, et de repousser ce qui pourrait blesser leurs droits; mais tout en combattant ce que nous apercevrons de vicieux, nous prêcherons sans cesse le maintien de l'ordre et le respect aux lois. Amis sincères de nos institutions, nous sommes éloignés des principes séditieux comme d'une servile dépendance. Loin de nous surtout les personnalités odieuses qui trop souvent souillent les pages de nos feuilles périodiques. Ce sont les actes que nous attaquerons et non les hommes; l'Écho de la Vérité, l'Écho des sentiments du Peuple, ne sera jamais celui des animosités personnelles.

Notre seul but est le bien du Canada, et c'est à l'obtenir que nous mettrons tous nos soins.. Dictés par une profonde conviction, et fruit de la persuasion intime de notre conscience, nos principes seront surtout invariables; honte à celui qui séduit par l'espoir des honneurs, ou l'appât de l'or, consent à vendre sa conscience ou sa plume! la fortune peut l'étourdir un instant; mais si la volage déesse lui retire ses faveurs

et l'abandonne, que lui reste-t-il? Au dedans, le remords, au dehors le mépris universel. Quiconque trahit une fois la confiance d'un Peuple, la perdit pour toujours et ne la recouvrera jamais. Tous ses efforts pour effacer la tache dont il a flétrî son nom resteront vains et sans succès. L'inconstance en matière politique est souvent le fait d'un homme sans honneur, et toujours, au moins celui d'un homme faible et peu sage. Pour nous toujours fidèle au vrai patriotisme, nous marcherons d'un pas ferme à notre but, et, quelques soient les événements, la liberté raisonnable et constitutionnelle nous verra toujours sous ses étendards.

Pour plaire à nos lecteurs et intéresser leur bon goût, nous leur offrirons dans chacun de nos numéros quelques mélanges littéraires, des morceaux choisis dans les chefs-d'oeuvre nouveaux, des extraits instructifs et amusants des ouvrages les plus modernes et les plus distingués.

Nous avons promis de nous occuper de tout ce qui pourrait être utile au pays; nous ne pouvons donc nous en tenir aux sujets que nous venons d'ébaucher; les arts industriels méritent de trouver place dans nos colonnes, et nous devons tendre de toutes nos forces à les perfectionner, et à aider le pays à triompher des obstacles que lui opposent son isolement et sa dépendance coloniale.

Le plus intéressant comme le plus ancien de tous les arts est sans contredit l'agriculture; ce fut dans le sein de la terre que l'homme puisa ses premières richesses, et cette nourrice toujours féconde, si elle n'offre que des épines à l'homme indolent,

est encore prête à payer des plus riches trésors les soins du cultivateur laborieux.

Cet art le plus nécessaire de tous, et la cause première de la richesse d'un pays, cet art que les Européens ont porté à une grande perfection dans certaines parties de leur continent, est susceptible, ici, d'améliorations considérables. C'est à les produire que nous nous appliquerons, et pour y réussir, nous donnerons aux cultivateurs les préceptes des hommes les plus éclairés en ce genre, et nous leur ferons part des découvertes nouvelles, de celles, du moins, que le sol et le climat peuvent comporter.

Ce n'est point seulement la manière de cultiver que les habitants de nos campagnes doivent chercher à rendre plus parfaite; il est encore un point fort essentiel pour eux, nous voulons parler de l'économie rurale et domestique, s'il est plus difficile de recueillir (sic) que de semer il est plus difficile encore de conserver la récolte et de l'employer à propos. L'économie rurale, bien entendue et pratiquée avec soin, offre d'immenses avantages; c'est par elle que les

cultivateurs voient prospérer leurs travaux, par elle seule ils apprennent à ne point prodiguer le fruit de leurs sueurs, les leçons qu'ils trouveront dans notre feuille, leçons que nous puiserons à leur émulation l'exemple des peuples et des hommes qui se distinguent le plus dans diverses branches de l'agriculture et de son économie, et en développant les procédés et les moyens que ces hommes et que ces peuples emploient avec succès, nous les engagerons de toutes nos forces à les imiter.

Il nous reste encore à parler des sciences appliquées aux arts et aux manufactures convenables au pays; cet objet important, si nécessaire est si négligé, ne sera point passé sous silence.

Nous essayerons de faire ressortir les immenses avantages qui résulteraient pour le Canada de diverses manufactures et exploitations qu'il serait facile d'y introduire, et d'exciter nos compatriotes par la vue des biens qu'en retirent nos voisins et tous les peuples industriels, à se livrer eux-mêmes à cette branche de commerce.

Voilà, en peu de mots...»

LE GLANEUR

Saint-Charles (Village Debartzch). Déc. 1836-sept. 1837// Mens. Réformiste. Petit in-quarto de 16 pages.

Fondateur-rédacteur: J.-P. Boucher-Belleville.

Textes de: Washington Irving, «Visite à Abbotsford», janv. 1837; «Histoire des inventions et découvertes depuis l'ère chrétienne», janv. 1837; «De la littérature dans l'Amérique du Nord», Févr. 1837; «Le livret de Jean-Paul Laboureur», Févr. 1837; Jean-Joseph -François Poujoulat, «Semaine sainte à Jérusalem», juin et juill. 1837; Alphonse Karr, «Bernard et Mouton», juill. 1837; A. Girod, «Des découvertes», avril 1837.

À peine plus de quatre mois après la disparition de L'ÉCHO DU PAYS en juillet 1836, Jean-Baptiste dit J.-P. Boucher-Belleville, lance un journal littéraire, d'agriculture et d'industrie, destiné à remplacer L'ÉCHO DU PAYS.

Au combat politique, il substitue celui de la «lucidité et de la connaissance». Surtout préoccupé par les difficultés du monde rural, il entend secouer l'apathie des agriculteurs ignorants des techniques agricoles modernes. Notre agriculture, répète-t-il, «n'est qu'une aveugle routine.»

Afin de remédier à cette situation qu'il juge dramatique, J.-P. Boucher-Belleville, décrit avec minutie les techniques les plus récentes, à l'aide des meilleurs ouvrages anglais et français. À cet effet, il livre, par tranche, un Abrégé des leçons de chimie appliquée à l'agriculture; il fait aussi part des découvertes et inventions ainsi que des progrès de l'industrie lesquels, est-il d'avis, doivent «nous éléver [...] au niveau des peuples les plus avancés.»

L'ABEILLE CANADIENNE

Québec, 7 déc. 1833-8 févr. 1834//. Hebd. Réformiste.

Fondateur-Rédacteur: François-Xavier Garneau. (Biographie en résumé: Notaire, historien et poète québécois du XIX^e siècle.)

Imprimeur: Jean-Baptiste Fréchette.

«Les "Lumières" ont été jusqu'à maintenant le partage des riches et des privilégiés. Les progrès de la civilisation et ceux de la liberté, heureusement, tirent peu à peu le peuple de l'espèce d'inertie et de nullité où il est tombé, lui permettant de profiter des avantages d'un nouvel ordre social. Partout, les publications périodiques destinées à l'instruction du peuple fleurissent et sèment leurs bienfaits.»

Ce journal est inspiré du Penny Magazine de Londres et du Magazine pittoresque de Paris. L'objectif du journal de Garneau est d'éduquer le peuple. En raison d'un voyage de Garneau en Europe, on trouve dans les colonnes de l'Abeille de nombreuses allusions à la situation politique en Pologne.

MGR IGNACE BOURGET

1799-1885¹

Extrait de Le Québec de 1850 en lettres détachées, de Léo-Paul Hébert :

«Mgr Ignace Bourget (1799-1885) naquit à Lauzon (Québec). Après des études secondaires au petit Séminaire de Québec, il étudia la théologie au Séminaire de Nicolet tout en enseignant.

Il devint ensuite secrétaire de Mgr Lartigue à Montréal, fut ordonné prêtre en 1822 et collabora étroitement avec son évêque, dont il partageait les idées ultramontaines.

En 1837, il fut nommé évêque coadjuteur de Montréal avec droit de succession. Il s'initia à l'administration de l'immense diocèse de Montréal et en devint l'évêque en titre à la mort de Mgr Lartigue en 1840.

Il se mit aussitôt à l'œuvre et entreprit la christianisation en profondeur de son diocèse. Mgr Bourget voulait implanter un christianisme théocratique en étroite dépendance de Rome. Ses initiatives dans le domaine religieux et dans le domaine social furent innombrables.

Il assura une meilleure formation de son clergé en confiant son grand séminaire aux Sulpiciens. Il profita de la prédication «à grand déploiement» de Mgr Forbin-Janson de 1840 à 1842; il généralisa les retraites sacerdotales, encouragea les campagnes de tempérance et combatit le prosélytisme des protestants suisses.

Sur le modèle romain, il réforma la liturgie, les cérémonies religieuses, l'enseignement de la théologie et du catéchisme et même le costume ecclésiastique. La reconstruction de sa cathédrale sur le plan

de Saint-Pierre de Rome et l'envoi de zouaves pour défendre le pape Pie IX furent des manifestations de son ultramontanisme.

Dans le domaine social, il fut aussi actif: il ouvrit un hôpital à Saint-Hyacinthe, secourut les pauvres en faisant fonder partout des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, créa un enseignement pour les sourds-muets, encouragea la colonisation des Cantons de l'Est et, pour appuyer et défendre ses entreprises, il fonda un journal, *Les Mélanges religieux*. Il fit venir de France de nombreuses communautés religieuses d'hommes et de femmes et en fonda plusieurs autres au pays. Ces religieux et ces religieuses encadraient la population catholique et prenaient en main de nombreuses œuvres de charité et l'enseignement primaire - l'enseignement secondaire étant réservé aux collèges classiques.

L'influence de Mgr Bourget se fit sentir autant à l'extérieur de son diocèse. Il fut le principal promoteur de la province ecclésiastique de Québec et l'évêque de Québec lui dut son élévation au titre d'archevêque. C'est également à lui que revint l'initiative de la fondation de l'Université Laval. Il participa activement à l'organisation des diocèses de Toronto, de Kingston et de Bytown (Ottawa), auxquels il fournit généreusement des prêtres et des communautés religieuses.

L'ultramontanisme de Mgr Bourget eut des répercussions graves dans le domaine

politique. Il ne croyait pas à la séparation de l'Église et de l'État. Pour lui, la primauté du pape, de l'Église, de l'évêque et du clergé allait de soi. Il combattit avec acharnement l'Institut canadien, les «rouges» et leurs journaux, L'Avenir et Le Pays. «L'affaire Guibord», qui en fut le prolongement, ternit quelque peu l'image du «saint» évêque de Montréal.

D'autres déboires l'attendaient. Le démembrement de la paroisse Notre-Dame de Montréal l'entraîna dans de pénibles contestations avec les Sulpiciens. De plus, le besoin d'une université catholique à Montréal, même l'opposa une fois de plus à l'archevêque de Québec. Pour défendre ses points de vue et ses intérêts, il dut faire plusieurs voyages à Rome; ces tracas l'épuisèrent. En 1876, après 36 années d'épiscopat, il démissionna.

Mgr Bourget a laissé le souvenir d'un homme controversé. Son intransigeance et parfois son intolérance ont pu rejeter au second plan son dévouement inlassable et une œuvre dont l'actif est pourtant impressionnant; son épiscopat a marqué profondément l'Église et la société

québécoises du XIX^e siècle. À la demande de Barthélemy Joliette, Mgr Bourget avait rencontré le P. Louis Querbes, supérieur-fondateur des Clercs de Saint-Viateur, à Lyon en 1841, afin de l'inviter à fonder un établissement à L'Industrie. Son Grand Vicaire, Hyacinthe Hudon, était à Vourles en 1844 et poursuivait les démarches déjà commencées. Entre-temps, une importante correspondance échangée entre Mgr Bourget et le P. Querbes nous permet de suivre l'évolution du projet, qui se réalisera au printemps de 1847.

Mgr Bourget a joué un rôle de premier plan dans le gouvernement des Clercs de Saint-Viateur au Canada et à Joliette. Le P. Querbes était trop loin pour pouvoir diriger sa communauté d'une façon efficace. Aussi s'en remettait-il presque complètement à l'évêque de Montréal, qui fut en fait le véritable supérieur des Viateurs. Le P. Querbes se contentait le plus souvent d'approuver après coup les décisions prises par Mgr Bourget et le P. Champagneau. D'où l'importance des lettres de Mgr Bourget, pleines de renseignements sur l'installation des Clercs de Saint-Viateur à L'Industrie et au Québec.»

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BANQ)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) rassemble trois institutions vouées à l'enrichissement du savoir et de la culture de tous les Québécois.²

La Bibliothèque nationale acquiert, traite et conserve l'ensemble de l'édition québécoise, tout en assurant la mise en valeur des collections patrimoniales qu'elle a constituées auprès du plus grand nombre et en favorisant la recherche sur la culture québécoise.

Les Archives nationales assurent la conservation d'archives publiques et privées et en facilitent l'accès à travers 10 centres répartis sur tout le territoire québécois, en plus d'encadrer, de soutenir et de conseiller les organismes publics dans la gestion de leurs documents.

La Grande Bibliothèque, vaste espace public de 33 000 mètres carrés au cœur de la métropole, est un lieu de rendez-vous culturel permettant un accès libre et gratuit à la plus grande collection de livres et de documents en français en Amérique. En tant que bibliothèque publique de tous les Québécois, elle propose également de nombreuses ressources numériques et œuvre notamment à la promotion de la lecture chez les jeunes, au développement des compétences numériques chez les aînés et à l'intégration des nouveaux arrivants.

BAnQ participe activement au rayonnement de la culture québécoise dans l'univers numérique en rendant disponibles quelque 18 millions de fichiers des collections patrimoniales numérisés (revues et journaux, images, cartes et plans, partitions, enregistrements sonores, etc.). En 2018-2019, son portail a attiré un total de 7 millions de visites et a généré plus de 1,5 million de prêts numériques.

LA PRESSE DEVIENT 100 % NUMÉRIQUE À PARTIR DE 2018

Dans la foulée du succès obtenu par son application pour tablette La Presse+, La Presse marquera la fin d'une époque en cessant la publication de son édition papier du samedi le 30 décembre 2017. La Presse franchit ainsi une nouvelle étape en devenant un média à 100 % numérique.

Un nouveau chapitre de l'histoire de La Presse s'écrit

C'est avec une grande fierté et une grande confiance en l'avenir que j'annonce aujourd'hui la création officielle de la fiducie d'utilité sociale qui présidera désormais aux destinées de La Presse.

Je tiens à remercier nos employés et leurs syndicats, notamment la CSN et la FTQ en tant qu'instances représentatives, ainsi que les retraités et l'ensemble des professionnels de La Presse qui ont compris l'importance des enjeux et la nécessité de se donner de nouveaux moyens pour assurer l'avenir du journal. C'est grâce à leur soutien et à leur adhésion aux principes d'une information libre, indépendante et rigoureuse que nous avons pu conclure des ententes indispensables à la réussite de la transformation que nous entreprenons aujourd'hui. Ces ententes ont été signées dans le respect des engagements de La Presse et de ceux de Power Corporation, dont notamment la décision de cette dernière de conserver sous sa charge les obligations passées des régimes de retraite sur une base de continuité des affaires.

La Presse vole maintenant de ses propres ailes

La Presse est devenue hier totalement indépendante de son ancien propriétaire Power Corporation et commence à écrire un nouveau chapitre de sa longue et riche histoire. Dans ce contexte particulier, j'aimerais, au nom de l'ensemble des employés de La Presse, exprimer ma profonde gratitude envers Power Corporation, et plus particulièrement à André Desmarais et à toute sa famille pour le respect qu'ils ont toujours manifesté envers La Presse et ses artisans au fil des années. Ils ont été des propriétaires exemplaires. Le geste de Power Corporation du Canada consistant à accorder un soutien financier de 50 millions de dollars à la nouvelle structure témoigne de la générosité de la famille Desmarais et mérite la reconnaissance de tous ceux qui considèrent comme important le maintien d'une information de qualité, valeur fondamentale d'une société démocratique.

La fiducie de La Presse et son fiduciaire

Nous inaugurons donc un nouveau modèle d'affaires, une transformation structurelle essentielle pour nous adapter à la révolution numérique en cours et assurer la pérennité de La Presse en tant que grand média d'information.

La Fiducie de soutien à La Presse est une fiducie d'utilité sociale détenant l'entièreté des actions de La Presse. Son rôle consiste à préserver la mission du journal et à s'assurer que tous

les fonds recueillis auprès des donateurs et tous les bénéfices générés par les activités commerciales soient réinvestis dans les opérations de La Presse, avec pour objectif ultime de produire une information de qualité.

La direction de La Presse a souhaité que la personne choisie pour occuper le poste de fiduciaire jouisse d'une réputation et d'une intégrité irréprochables. C'est pourquoi elle a notamment fait appel au Barreau du Québec afin qu'il lui soumette une liste de trois noms de candidats potentiels pour occuper cette fonction. Le fiduciaire devait également disposer, si possible, d'une vaste expérience juridique, d'une connaissance intime des composantes d'une société démocratique, ainsi que de la capacité d'assurer le bon fonctionnement de la Fiducie, tout en préservant l'indépendance, la mission et le respect des principes éditoriaux de La Presse.

Sur la foi de ces critères, notre choix s'est porté sur l'honorable Louis LeBel, une personne qui sans l'ombre d'un doute rassemble les qualités et l'expérience recherchées. Et Me LeBel a été heureux d'accepter le mandat de fiduciaire des biens de la fiducie, dont notamment les actions de la nouvelle La Presse.

Me LeBel est juge à la retraite de la Cour suprême du Canada où il a siégé de 2000 à 2014. Il avait auparavant été juge à la Cour d'appel du Québec de 1984 à 2000. Il travaille actuellement en tant qu'avocat-conseil aux bureaux de Québec de l'étude légale Langlois Avocats. Il est également attaché à la faculté de droit de l'Université Laval à titre de juge en résidence.

Admis au Barreau en 1962, Me LeBel s'est impliqué activement dans la communauté juridique tout au long de sa carrière, tant en pratique privée qu'en tant qu'auteur et professeur respecté.

L'honorable Louis LeBel est reconnu pour sa grande rigueur intellectuelle, son érudition sans pareil, son indépendance d'esprit et son amour de la culture. Les gens qui l'ont côtoyé s'entendent aussi pour louer ses capacités humaines. Me LeBel a été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada en 2017.

Dans l'exercice de ses fonctions, le fiduciaire aura la responsabilité corporative de nommer les administrateurs, mais il ne jouera aucun rôle dans la conduite des opérations de La Presse. [...]⁴

NOTES :

1. Source: agora.qc.ca/Dossiers/Mgr_Ignace_Bourget • Le Québec de 1850 en lettres détachées, de Léo-Paul Hébert, collection Civilisation, éd. Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1985, p. 13-14. Reproduit avec l'autorisation de l'auteur.
2. Source: banq.qc.ca • Statistiques de l'édition au Québec en 2017
3. Source : lapresse.ca • Mot de l'éditeur - 1^{er} juin 2017
4. Source : lapresse.ca • Mot de l'éditeur - 15 juillet 2018

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL À PROLOGUE?

La lecture à Prologue.....	15
Étienne Parent.....	18
À Propos des libraires-éditeurs-imprimeurs au Bas-Canada.....	20
Le seigneur Gonzague Prologue et ses voyages à Boston	30
La bibliothèque de Donald Laprise	32

LA LECTURE À PROLOGUE

Propos d'Augustin Lebeau et autres personnages de Prologue

Certes! Je confesse que la plupart des Canadiens de cette première moitié de XIX^e siècle ne savent ni lire ni écrire, mais j'ai toujours pensé que ce devait être de même un peu partout dans le monde (cela n'a pas empêché les idées révolutionnaires et réformistes de faire leur chemin) et je prétends qu'il ne faut pas croire que cela rend mes compatriotes ignorants. Tout comme messieurs Lavoie, père et fils, je crois fermement que les idées nouvelles circulent soit par la propagande orale (l'habitude de lire les journaux aux membres de la famille), par les chansons politiques ou encore, par les contacts personnels comme par exemple, les livres, les brochures et les journaux. Par exemple, je sais que c'est de cette manière que le marchand, Eustache Lavoie, jeune enfant, a entendu pour la première fois le mot démocratie. Il a grandi en entendant parler de la Révolution française et de la Révolution américaine.

À Prologue, la lecture à haute voix est une pratique courante, car les journaux et

revues y arrivent, quoique tardivement, comme ailleurs, dans les campagnes avoisinantes.

Par exemple, l'aubergiste, madame Thérèse Chiasson, adore lire les revues et les journaux. Ainsi a-t-elle ramené tous les numéros de la Gazette de Québec (1764-1839) qu'elle ramassait depuis son arrivée à Québec en 1820. Elle a ainsi de nombreux numéros de ce journal dont certains datent du XVIII^e siècle. Puis, il y a plusieurs numéros du Journal de Québec (1842-1852) un autre bihebdomadaire de Québec. Elle conserve aussi de nombreux numéros de journaux de Montréal ramassés par son amie, madame Delvéchio, monsieur Eustache Lavoie, le marchand-général et par son époux lorsqu'il se rend à Montréal pour faire des commissions.

Les clients ont donc ainsi un assortiment de périodiques qu'ils peuvent lire comme bon leur semble pendant leur séjour à l'auberge. Thérèse garde également divers

numéros de journaux laissés à l'auberge par des clients ou bien encore ramenés par le juge de paix lors de ses déplacements.

Par exemple, il y a quelques numéros de L'Écho du pays (1833 à 1836) un hebdomadaire réformiste de Saint-Charles, village Debartzch dans lequel on trouve des textes de François-Xavier Garneau, Louis-Joseph Papineau, Jean-Baptiste Meilleur, Louis-Hypolite Lafontaine, etc. Du même endroit, provient Le Glaneur (1836-1837) de Saint-Charles, village Debartzch hebdomadaire réformiste, journal littéraire, d'agriculture et d'industrie.

Il y a aussi quelques numéros de L'Abeille Canadienne (1833-1834), un hebdomadaire réformiste. Thérèse Chiasson possède, entre autres, un numéro dans lequel de nombreuses colonnes traitent de la situation politique en Pologne. Madame Chiasson a promis de le prêter au jeune Ovide Polansky lorsque ce dernier maîtrisera mieux le français écrit.

Dans un tiroir du buffet de la cuisine, elle garde à l'abri des «malfaisants» plusieurs numéros du journal Le Fantasque (1837-1849) un hebdomadaire réformiste imprimé et rédigé par Napoléon Aubin. Ces numéros furent ramenés par le marchand général Eustache Lavoie. Il paraît que madame Chiasson et monsieur Lavoie, ces deux «escogriffes» lisent et relisent ces numéros avec autant de plaisir qu'ils l'on fait la première fois. Encore aujourd'hui, la lecture de ce journal les fait se plier en deux, les fait «crever de rire»!

À la vue de tous, il y a The Literary Garland, un mensuel de Montréal. Le périodique est anglophone et la majeure partie de son

contenu se compose de textes rédigés par des Canadiens. Il contient des romans, des poèmes, des légendes, des essais critiques, des comptes rendus de volumes, etc. Les collaborateurs sont principalement de Montréal, mais aussi de Toronto, Hamilton, Paris, Kingston (1838-1851). C'est madame Mathilde qui a fourni à l'aubergiste la plupart des exemplaires.

Il paraît que madame Mathilde espère un jour voir une de ses nouvelles publiées dans ce journal. Elle aurait confié à madame Chiasson que c'est l'un des rares journaux à publier des textes produits par des femmes. Cette revue, créée en 1838, à Montréal, regroupe des femmes anglophones très actives. Il y a, par exemple, Madame Rosanna Eleanor Mullins (plus connue par nous sous le nom de Madame J.-L. Leprohon). Elle est entrée au Literary Garland en 1846. Elle y a publié 15 poèmes, 1 saynète et 5 romans-feuilletons qui ont paru sous forme indépendante à partir de 1848. Il y a également Madame Elise L. Cushing-Foster, qui a pris la direction de la revue après 1850 suite au décès de l'imprimeur-éditeur John Lovell. Elle a aussi fondé en 1847 avec Madame Harriet Chenay, The Snow Drop, une revue mensuelle destinée aux jeunes de Montréal et de Toronto qui diffuse encore, en cette année 1853, des contes, des légendes et des récits d'aventures.

De mon temps, les femmes désireuses de se faire connaître publiquement dans les journaux signent par l'anonymat ou le pseudonyme leurs écrits. C'est ainsi que procède madame Mathilde lorsqu'elle expédie ses essais aux journaux de Montréal et de Québec.

Pour sa part, le curé Chandonnay a fait don de quelques numéros des *Mélanges Religieux* (1840-1852), un bihebdomadaire catholique ultramontain. Ce journal veut contrer l'influence grandissante des idées libérales dans la population. Ce journal donne sur toutes les questions d'alors le point de vue ultramontain en plus de fournir l'orientation que tout bon catholique doit suivre.

Elle garde également dans un tiroir du buffet de la cuisine les quelques pages du journal *Le charivari Canadien* (1844), un bihebdomadaire libéral de 4 pages imprimé à Montréal. Thérèse adore regarder ces pages ornées de gravures sur bois. Elle aime aussi l'orientation du journal. Ainsi le *Charivari* exprime ses choix profonds en publiant une biographie du «champion des libertés irlandaises, Daniel O'Connell» et une histoire de la révolution de juillet 1830. Thérèse Chiasson a déjà lu à quelques reprises le contenu de ces articles à Sean McLean dit l'Irlandais.

Elle garde également quelques numéros de *L'Album de la Minerve*, l'album littéraire et musical de la *Revue Canadienne* (1846-1848), *Album littéraire et musical de la Minerve* (1849-1851). Elle apprécie particulièrement la section des conférences comme celles d'Étienne Parent.

Madame Chiasson est également abonnée au journal *Le Moniteur Canadien*, un journal réformiste imprimé à Montréal (1849-1852).

C'est le mercredi de chaque semaine, en fin d'après-midi que Thérèse Chiasson invite les habitants de Prologue à une soirée de lecture à l'auberge. Elle s'installe dans le milieu de la place et lit les nouvelles de

dernière heure ou bien encore elle reprend les chroniques de vieux numéros dont la lecture plaît beaucoup aux habitants de Prologue.

Certes! Il n'y a pas qu'à l'auberge de madame Chiasson que l'on peut lire un journal. Quelques notables de Prologue sont également abonnés à certains journaux. Par exemple, je possède:

- Quelques numéros en bon état de conservation du journal *Le Castor* (fondé en novembre 1843 et disparu en 1845). L'objectif de ce journal à bon marché était d'intéresser le «peuple» aux affaires publiques, lui faire valoir son importance et introduire dans chaque foyer, un conteur.
- Quelques numéros très poussiéreux du journal *L'ami de la Religion et de la Patrie* (publié en décembre 1847). Cette publication se veut un «journal ecclésiastique, littéraire, politique et d'instruction populaire».
- Quelques feuillets épars et en mauvais état de conservation de périodiques lancés par Michel Bibaud soient: la *Bibliothèque canadienne* (1825-1830); *l'Observateur* (1830-1831); *le Magasin du Bas-Canada* (1832); *l'Encyclopédie canadienne* (1842).
- Quelques numéros du journal *le Courrier des États-Unis* (fondé par le Français Gaillardet à New York).
- Plusieurs numéros en très bon état de *La Minerve*.
- Plusieurs numéros en mauvais état de *la Gazette du Canada*.
- Plusieurs numéros en mauvais état de *la Gazette de Québec*.
- Plusieurs numéros en très bon état du *Journal d'agriculture*.
- Quelques feuillets déchirés du journal *Le Canadien* (1836).

ÉTIENNE PARENT

Le grand-père d'Eustache, dans les dernières années de sa vie, s'est lancé sur la scène publique. À deux reprises, il a tenté, sans succès, de se faire élire à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. C'est sous son influence qu'Eustache a pris goût à la «chose politique».

Eustache Lavoie assure que son grand-père était un ami intime de monsieur Pierre Saint-Julien qui lui-même était ami de longue date de Joseph Papineau et de plusieurs autres membres en vue du Parti canadien.

Son grand-père et son père ont toujours dit que la conquête du pays par l'Angleterre ne les avait pas coupés du reste du monde occidental, pas plus d'eux qu'un grand nombre de leurs concitoyens encore plus instruits.

Certes, ils confessaient que la plupart des Canadiens de cette première moitié de XIX^e siècle ne savent ni lire ni écrire, mais ils ont toujours pensé que ce devait être de même un peu partout dans le monde (cela n'a pas empêché les idées révolutionnaires et réformistes de faire leur chemin) et ils ont toujours prétendu qu'il ne fallait pas croire que cela les rendait ignorants. Ils croyaient fermement que les idées nouvelles circulaient soit par la propagande orale (ils avaient pris l'habitude de lire les journaux à leurs enfants et aux autres membres de la famille), par les chansons politiques ou encore, par les contacts personnels comme par exemple, les livres, les brochures et les journaux. C'est à cette époque qu'Eustache Lavoie, jeune enfant, a entendu pour la première fois le mot démocratie. Il a grandi en entendant parler

de la Révolution française et de la Révolution américaine.

C'est principalement dans les années 1840 que le marchand général, âgé dans la trentaine, a pris conscience de la situation du Canada français. Certes, Eustache Lavoie a aussi été influencé par la littérature européenne, l'échec de la rébellion de 1837, le spectacle de l'émigration aux États-Unis et la parution de l'*Histoire du Canada* de Garneau. En lisant ce livre, le marchand général a compris que les Canadiens français n'avaient pas à rougir de leurs origines. Bien au contraire, il a compris que le livre de Garneau revalorise l'époque de la colonisation française et fait ressortir les hauts faits des ancêtres. Il a maintes fois lu et relu les poèmes, chroniques, récits, contes et conférences que James Huston a compilés dans son *Répertoire national*, ouvrage publié en plusieurs tomes entre 1848-1850. C'est dans ce répertoire qu'il a lu de très beaux poèmes écrits par François-Xavier Garneau et les conférences d'Étienne Parent qui l'ont enthousiasmé.

En fait, sur beaucoup de sujets, il a fait sienne la pensée d'Étienne Parent qui a été rédacteur du journal *Le Canadien*. Eustache Lavoie admire, chez cet homme, la franchise, le désintéressement, l'indépendance et la compétence avec lesquels il a traité de toutes les questions brûlantes qu'imposait l'actualité politique, signalant les écueils, exigeant la justice, demeurant, malgré tout, un apôtre de l'ordre.

Tout comme Étienne Parent, Eustache Lavoie est patriote, mais il a toujours condamné l'agitation. Parent a écrit , le 24 avril 1837: «Nous ne sommes pas prêts pour l'indépendance; prenons patience, faisons nos preuves, la législation reprendra son cours; assurons aux citoyens le maintien et la protection de jurys impartiaux; travaillons aux améliorations publiques suspendues depuis des années; éduquons le peuple de ses affaires; ouvrons les écoles fermées par suite de la tourmente politique.»

Eustache Lavoie dit encore l'avoir admiré lorsqu'il a eu le courage de dénoncer les excès autant du côté gouvernemental que du côté patriote et qu'il a réclamé un gouvernement responsable. Cependant, Eustache Lavoie ne partage pas toujours les idées d'Étienne Parent, entre autres en ce qui concerne les arguments qu'il a exposés en faveur de l'Acte d'Union de 1840.

Le marchand général possède aussi de nombreux numéros du journal Le Canadien

parce que l'on y reproduisait de nombreux articles des journaux de Paris.

Il a également conservé les numéros d'une revue spéciale dont le but premier était de recueillir des œuvres de Canadiens. Cette revue qui, de son avis, a eu la vie courte s'intitulait «Au coin du feu».

Monsieur Lavoie a toujours aimé assister à des conférences d'hommes politiques. Ainsi, il a profité de nombreux déplacements que requérait la bonne conduite de ses affaires pour assister à de nombreuses conférences données par Étienne Parent à l'Institut Canadien de Montréal: «l'Industrie considérée comme moyen de conserver notre nationalité», (22 janvier 1846); «l'importance de l'étude de l'économie politique» (19 novembre 1846); «Du travail chez l'homme» (23 septembre 1847); Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général et les moyens législatifs d'y pourvoir» (19 février 1848).

À PROPOS DES LIBRAIRES-ÉDITEURS-IMPRIMEURS AU BAS-CANADA

Tel que raconté par Augustin Lebeau, imprimeur-éditeur de Prologue

Texte réalisé à partir principalement de l'ouvrage suivant: Roy, Fernande, *Histoire de la librairie au Québec*, Éditions Leméac, Montréal, 2000, 238 pages.

Avant que de vous parler de la situation actuelle (en 1852-1853), je me dois de faire un bref retour en arrière et d'expliquer ce qu'il en était de l'édition et des journaux en ce début de siècle.

D'abord, je dirais que dans les années 1800-1820, les métiers du livre au Bas-Canada sont largement dominés par des anglophones. Certes! Rien de plus facile, car ils bénéficient de meilleurs contacts avec l'Angleterre et les États-Unis.

C'est vers la fin du XVIII^e siècle que quelques imprimeurs-libraires se sont installés dans la colonie. À Montréal, il y a Edward Edwards, Louis Roy, James Brown. Ce dernier, en plus de cumuler les métiers d'imprimeur et de relieur, est certes le plus important libraire de la ville au début du XIX^e siècle.

Je pourrais en nommer plusieurs autres tel l'imprimeur Nahum Mower, associé au libraire papetier Henry H. Cunningham, les imprimeurs William Gray, Ariel Bowman et James Lane. À cela s'ajoutent deux imprimeurs francophones, Charles-Bernard Pasteur qui vend principalement des imprimés locaux et Joseph-Victor Delorme qui, de mon avis, vend plus de journaux que de livres.

La ville de Québec n'est pas en reste. Par exemple, John Neilson a hérité des affaires de son oncle, William Brown (qui publie depuis 1763, le journal *The Quebec Gazette/La Gazette de Québec*). C'est toute une réussite que celle de la famille Brown-Neilson à Québec. À côté de cela, les affaires des quelques francophones dans le métier sont du menu fretin.

Certes! Les imprimeurs ne sont pas les seuls à vendre des livres, mais ils sont certainement les mieux placés surtout s'ils sont également propriétaires d'un journal.

Voyez! Par exemple, à Québec, entre 1800 et 1840, les trois libraires les plus importants sont John Neilson (*La Gazette de Québec*), Thomas Cary junior (*le Quebec Mercury*) et Jean-Baptiste Fréchette (copropriétaire du journal *Le Canadien*).

Pardi! L'affaire est belle! Leur journal leur permet de faire la publicité pour leurs livres alors que les autres vendeurs doivent débourser une bonne somme pour y annoncer une liste plus ou moins longue de livres.

À Montréal, c'est du pareil au même: le libraire le plus prospère, James Brown, est également propriétaire du journal *Montreal Gazette* de 1803 à 1822.

Je suis éditeur d'un journal à Prologue et je possède moi-même une belle bibliothèque. Je dois avouer que la plupart de mes livres proviennent d'une succession ou bien encore d'un achat réalisé après un incendie ou avant un départ pour

l'étranger. Pareillement, je dirais qu'une bonne part de la vente de livres s'effectue par des encanteurs. Certes! Les livres sont alors une marchandise parmi d'autres, car les encans mettent aussi aux enchères meubles, tissus, argenterie, bijoux, papeterie, vins, etc. J'ai participé à plusieurs de ces ventes. La plupart se tiennent le soir, dans des salles d'encans ou dans des cafés et hôtels.

Donc, plus d'une fois, je suis allé m'approvisionner avec le seigneur Gonzague Prologue, le notaire Donald Laprise, le marchand général Eustache Lavoie, en livres lors d'encans tenus principalement à la suite d'une vente de succession. J'ajouterais qu'en ce premier tiers du XIX^e siècle, à Montréal comme à Québec, les encanteurs sont surtout des anglophones.

Cependant, il est également vrai de dire que de mon temps, la majorité des ouvrages sont importés par des marchands.

Par exemple, le seigneur Prologue est allé plus d'une fois chez monsieur Jean-Dominique Balzaretti, un marchand d'origine milanaise, installé à Québec vers 1816. Dans les années 1830, cet encanteur vendait surtout des livres français: livres usagés qu'il s'était procurés en faisant l'acquisition de surplus de bibliothèques ou bien lors des ventes par encans de successions qui comportaient beaucoup de livres.

Le seigneur Prologue m'a raconté que les encans de Balzaretti étaient aussi courus qu'une sortie au théâtre ou au concert. Ses encans étaient annoncés plusieurs jours à l'avance et ils se tenaient le samedi soir.

Malheureusement, je ne suis pas de l'âge du seigneur Prologue et je n'ai pas connu ce monsieur Balzaretti non plus que l'agitation, l'excitation qu'il devait y avoir lors de la tenue de ces événements.

Selon le seigneur Prologue, la ville de Québec a été le centre de la colonie durant les cinquante premières années qui ont suivi la Conquête et même après. À mon avis, rien n'est plus vrai. Qu'il suffise de dire que les institutions politiques y sont installées, comme les sièges épiscopaux catholique et protestant. De ce point de vue, c'est la plus grande ville, même si la population n'atteignait pas 20 000 habitants en 1820.

Jugez plutôt par vous-mêmes. Des bibliothèques publiques (payantes) s'y sont développées, comme la Quebec Library depuis 1799, puis celle du parlement, sans compter celles des établissements d'enseignement. La presse y a pris son envol et les imprimeurs de cette ville dominaient nettement leurs confrères des autres villes du Bas-Canada. Je dirais qu'entre 1764 et 1820, les trois quarts des imprimés dans la colonie provenaient de Québec et le quart restant, de Montréal. (Voir: Images d'un changement de siècle, 1760-1840, portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec).

Toutefois, Montréal n'est pas en reste. La ville a progressé rapidement sur tous les plans. Les recensements indiquent que la population est passée de 9000 habitants en 1800 à 15 000 en 1815.

Avec la fin des guerres napoléoniennes en 1815 (ces guerres ont grandement contribué à perturber le commerce

d'importation de livres), la conjoncture était désormais propice à l'établissement d'une librairie francophone à Montréal. Je parle d'une librairie francophone parce qu'en fait, mis à part quelques vendeurs occasionnels de livres, les libraires montréalais étaient tous anglophones.

Je disais donc qu'à cette époque, une nouvelle librairie s'est installée à Montréal, en lien avec une importante maison parisienne (l'entreprise de Martin Bossange, fondée à la fin du XVIII^e siècle). Déjà, en 1814, cette entreprise possédait une succursale à Londres avec deux associés britanniques. L'année précédente, Martin Bossange, père, avait envoyé son fils Hector terminer ses études en Amérique.

C'est à cette époque que le seigneur Gonzague Prologue a fait la connaissance du jeune Bossange.

En effet, le seigneur Gonzague Prologue est allé maintes fois à Boston.

C'est lors d'une visite à son ami Evans que le seigneur Prologue s'est lié d'amitié avec le jeune Bossange.

Tout comme lui, le jeune Hector Bossange s'est fait des relations à Boston, dans la colonie française de New York, à La Nouvelle-Orléans, à Philadelphie et bien sûr, à Paris.

Il m'a confié que ce fut pour lui une grande surprise de retrouver son ami Hector à Montréal, fin octobre 1815. Il paraît que le jeune Hector fut à Montréal de 1815 à 1819. Plus d'une fois, le seigneur Prologue lui a rendu visite à son établissement localisé rue

Saint-Vincent. Il serait même venu à Prologue, en visite chez le seigneur.

Hector Bossange vendait autre chose que des livres. Le seigneur Prologue se souvient qu'on pouvait trouver, dans sa boutique, des étoffes de soie, des dentelles, des bottes et des souliers, des huiles et des pommades, du porto, du madère et toute une épicerie fine, des chapelets, des crucifix et des ornements d'église, des plumes, du papier, de la cire à cacheter et des partitions musicales.

On pouvait lire la publicité de la librairie dans le journal *L'Aurore*, la *Gazette de Montréal* (bilingue à cette époque) et *Le Spectateur*. Outre les journaux, il avait recours au catalogue qu'il faisait distribuer dans les villes et villages environnants pour faire connaître ses livres.

Selon les dires de nombreux amis, ce n'étaient pas des institutions qui achetaient chez Bossange, mais des individus qui, tel le seigneur Prologue, habitaient Montréal et les environs, parfois même jusqu'à Trois-Rivières. Le seigneur Prologue fut attristé par le départ de son ami Hector en 1819 (il retourna en France). Somme toute, d'après les souvenirs du vieil homme, cette première librairie francophone à Montréal était assez modeste.

Heureusement, un autre homme a relancé l'affaire. Cet homme, c'est Édouard-Raymond Fabre. Il est devenu propriétaire de la librairie Bossange en 1823.

Mais ce qu'il faut retenir de cette période c'est: «Qu'ils soient neufs ou d'occasion, les livres vendus dans la colonie sont, en grande majorité, importés. Au XVIII^e siècle,

William Brown s'approvisionne surtout dans les librairies anglaises et américaines. À Montréal, au début du XIX^e siècle, l'imprimeur-libraire Edward Edwards entretient, lui aussi, des relations commerciales avec des libraires à Londres et à New York. James Brown importe d'Écosse et d'Angleterre. Même lorsque les livres viennent de France, ils doivent transiter par l'Angleterre. Les traversées ne sont pas très fréquentes et elles sont lentes: au début du XIX^e siècle, elles prennent plus d'un mois et le port de Québec est fermé durant la longue saison hivernale. Pour un importateur, l'aventure est risquée et coûteuse. En outre, ce commerce est soumis aux aléas des conjonctures nationale et internationale. Ainsi, la guerre de 1812 et l'épopée napoléonienne amènent une chute sensible des annonces de livres dans les journaux durant les années 1810. L'épidémie de choléra et les événements de 1837-1838 auront les mêmes effets [...]» (Roy (...), p. 24).

J'ai constaté à de nombreuses occasions, en feuilletant les catalogues de l'époque, que tant à Montréal qu'à Québec (jusqu'en 1840) les imprimés sont peu variés. Ce sont surtout des livres religieux, des manuels scolaires et des almanachs. Ils forment le gros de la production d'imprimés.

J'ajouterais qu'au Bas-Canada comme ailleurs à l'époque, il y a évidemment plus d'acheteurs potentiels pour un catéchisme, un manuel de lecture ou de calcul que pour les œuvres des philosophes ou des historiens, qui restent des produits d'importation. Certes! Il est de notoriété publique que seule une petite clientèle de

gens instruits et à l'aise s'intéresse aux biens de luxe que sont les livres importés.

Vous comprendrez que vu le manque de lecteurs, les libraires ne soient pas arrêtés par leur croyance ou leur idéologie. Pardi! Il faut bien vivre.

D'après l'ancienne institutrice de Prologue, madame Saintonge, c'est dans la décennie 1830, alors que l'éducation connaît un certain développement que les ouvrages religieux sont la catégorie du livre français le plus souvent trouvé dans la publicité.

Il n'y a pas que le livre religieux, car les libraires ont des grammaires et des dictionnaires dans toutes les langues. Parmi les œuvres littéraires qu'ils présentent aux acheteurs, il y a: poésie, théâtre, et surtout, romans, contes et nouvelles. J'ajouterais que le roman a gagné la faveur des lecteurs progressivement au cours du deuxième tiers du XIX^e siècle. Avant 1840, les plus appréciés semblent être les romans de Walter Scott. Tous les notables que je connais ont quelques-unes de ces œuvres dans leur bibliothèque... à commencer par moi, bien sûr.

En feuilletant les catalogues des différents libraires de l'époque, j'ai remarqué qu'en littérature, les anglophones étaient mieux servis. Il en était ainsi à cette époque. J'ose croire que les choses ont quelque peu changé en 1853.

J'ai acheté au cours de mes nombreux passages en librairie et dans les encans des livres que l'on retrouve à l'occasion dans les bibliothèques des notables du Bas-Canada: L'Iliade et l'Odyssée, plusieurs titres de

Virgile, tous en latin ou en anglais, Paradise Lost de John Milton, les poèmes de Byron, les œuvres de Shakespeare, Corneille, Racine, Molière, Voltaire, Beaumarchais; Don Quichotte de Cervantes, Robinson Crusoe de Daniel Defoe, Pilgrim's Progress de John Bunyan, Paul et Virgile de Bernardin Saint-Pierre et Tristram Shandy de Laurence Sterne; les Voyages de Gulliver de Jonathan Swift, Les mille et une nuits (tous offerts en français et en anglais), Les Fables de Lafontaine; Cicéron, Bossuet, Daniel Webster, David Hume, Montesquieu, Rousseau; History of England, History of Scotland, L'histoire ancienne de Charles Rollin, l'Histoire de France de Louis-Pierre Anquetil, l'Histoire du Canada de Joseph-François Perreault.

J'avoue que j'aime tous les genres de lecture y compris les Mémoires (anglais et français) et les biographies.

Comme plusieurs de mes compatriotes, mon intérêt pour l'histoire a grandi depuis que j'ai fait mes études au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Il en va de même pour les livres touchant les sciences: sciences naturelles, chimie, physique, médecine, mathématiques, astronomie, navigation. La philosophie et l'économie politique m'ont toujours intéressé. J'aime lire des auteurs comme Montaigne, Descartes, Voltaire, Benjamin Constant, William Paley, John Locke, Adam Smith et Edmund Burke. Depuis plusieurs années il est aisément de retrouver des livres d'agriculture ou de comptabilité, des livres traitant des bonnes manières, de cuisine, de jardinage ou encore de jeux de cartes ou d'échecs.

Comme je suis aussi avocate, j'ai, à l'instar de mes confrères francophones et autres notables, des livres de droit (à cause du maintien de la Coutume de Paris). Mon ami, le juge de paix vous dirait que nous avons accès à de nombreux outils de travail (offerts aux avocats et aux notaires du Bas-Canada) comme La Coutume de Paris, et divers traités juridiques, comme le Traité des fiefs, le Traité des successions ou le Traité de la communauté, ainsi que des essais, comme celui de William Blackstone, *Commentaries on the Laws of England*, et des recueils de jurisprudence. Il y a aussi les débats et guides parlementaires du Canada et de Londres.

Certes! En ce premier tiers du XIX^e siècle, les habitudes de lecture se sont quelque peu développées, mais, de l'avis de plusieurs qu'il fallait, pour que les librairies de cette époque bénéficient d'un véritable épanouissement que la population augmente et qu'il y ait un développement plus que substantiel de l'alphabétisation. Certains de mes amis affirment que cet état de choses n'a été possible qu'après le dur épisode des Rébellions de 1837-1838. Lors de ces événements, de nombreux journalistes ont été emprisonnés et les libraires ont été ainsi forcés d'attendre de meilleurs jours.

«La librairie du XIX^e siècle est parfois bien plus qu'un commerce. Il arrive que ce soit le lieu de rendez-vous de certaines élites, politiques ou culturelles. [...] Vers le milieu du XIX^e siècle, c'est le libraire plutôt que l'imprimeur qui s'installe au cœur de la promotion du livre et, parfois, rayonne dans la société canadienne-française, bien au-

delà de son aventure commerciale.» (Roy (...), p.35)

À cet effet, j'aimerais parler de deux libraires, qui, de mon avis, ont été exceptionnels: Edouard-Raymond Fabre et Octave Crémazie.

Comme je l'ai déjà écrit, plus haut, Fabre rachète en 1823 le fonds du commerce montréalais cédé en 1819 par Hector Bossange à Denis-Benjamin Papineau. Puis, en 1828, il s'associe avec l'un de ses beaux-frères, l'imprimeur Louis Perreault. Vers 1830, l'on peut dire que monsieur Fabre met en vente des ouvrages littéraires et philosophiques de toutes tendances.

«C'est en entrant dans la famille Perreault que Fabre commence à s'insérer dans le réseau de patriotes montréalais. Son beau-frère, Charles-Ovide [...] effectue alors sa cléricature au bureau d'avocat de Denis-Benjamin Viger, cousin de Louis-Joseph Papineau. Dès le tournant des années 1830, le libraire est réformiste.

[...] Pour maintenir un journal anglophone dans le camp des patriotes, Fabre achète le *Vindicator* dont il confie la rédaction au docteur Edward B. O'Callaghan, qui restera un de ses meilleurs amis.

Les journaux sont nécessaires à la défense des projets politiques, mais Fabre a également recours à d'autres moyens d'action. Selon lui, les Canadiens français doivent prendre la place qui leur revient dans le monde économique. Comme bon bourgeois libéral, il est convaincu que le succès matériel collectif passe par la réussite individuelle. Dans ce domaine, il croit fermement à l'entreprise privée, mais

aussi au regroupement des forces pour lever certains obstacles. [...]» (Roy (...), p.37)

«Il partage, sans doute, l'avis de Louis-Joseph Papineau qui, à la fin de 1834, accuse les banques canadiennes, toutes dirigées par des anglophones, d'exercer une discrimination systématique à l'endroit des Canadiens français.» (Roy (...), p.38)

«En février 1835, il annonce la fondation, avec D.-B. Papineau et Jacob Dewitt, de la Banque du peuple. [...] cette nouvelle banque prétend servir le pays en encourageant l'agriculture, le commerce et l'industrie. Les patriotes souhaitent canaliser l'épargne populaire et planter une première banque canadienne-française qui jouerait éventuellement le rôle d'assise financière du nouveau régime politique dont ils rêvent.

Par ailleurs, à des fins nettement politiques, c'est-à-dire pour appuyer les revendications du parti de Papineau concernant l'obtention d'un gouvernement responsable et un plus grand respect de la démocratie, L'Union patriotique est lancée en mai 1835, à Montréal, sous la présidence de Denis-Benjamin Viger. Fabre en est le trésorier.

L'année précédente, La Société Saint-Baptiste avait été fondée par Ludger Duvernay et Fabre assistait au banquet de lancement. [...] Le magasin sert aussi de lieu de réunion aux leaders de la Société Saint-Jean-Baptiste.» (Roy (...), p.39)

«[...] Dans les quatre ou cinq années précédant la Rébellion de 1837, les pétitions appuyant les activités du Parti arrivent à la boutique de la rue Saint-Vincent qui est

vraiment devenue le point de convergence des patriotes montréalais, un véritable foyer d'animation politique, et Fabre occupe une place centrale dans ce réseau de renseignements et de propagande. [...]»

Je me souviens être souvent allé à cette librairie à l'époque et je m'y rends encore aujourd'hui. D'ailleurs, je ne suis pas le seul notable qui, à Prologue, y est allé. Par exemple, il m'est arrivé de m'y rendre accompagné par monsieur Eustache Lavoie, le marchand général de Prologue.

Diantre! C'était une période d'effervescence. Le gouvernement britannique venait de rejeter, avec les résolutions Russel, les demandes des patriotes. Il autorisait même le gouverneur de la colonie à se passer de l'approbation de la Chambre d'assemblée.

«Le commerce de Fabre ne semble pas voir souffert de ses activités politiques. [...] Ses amis sont des avocats, des notaires, des médecins, des marchands, des étudiants, bref, des gens qui achètent des livres et autres biens plus ou moins luxueux en vente à sa boutique. [...] comme il sert de lieu de rendez-vous, l'emplacement est bien connu.» (Roy (...), p.41)

«Outre les livres il y a un rayon de papeterie qui est très varié: papier et crayons pour écrire ou dessiner, enveloppes de toutes dimensions, cartes de visite, livres de comptes et cahiers de registre pour les curés responsables de la tenue de l'état civil. On peut y acheter des images et des gravures, des lithographies et des cartes géographiques. Il est le dépositaire montréalais des documents officiels, comme lois et ordonnances. Outre les livres religieux, il y a des calices, ciboires,

ostensoirs, chandeliers et autres objets de culte. C'est chez Fabre que l'on peut trouver tous les journaux du Bas-Canada et même quelques-uns de l'étranger. Le libraire vend aussi ses propres livres à savoir des livres qu'il fait imprimer (ouvrages scolaires et religieux)».

J'ai lu sa publicité à maintes reprises. Elle met en valeur divers produits comme: papiers peints, parapluies et parasols en soie, vêtements et accessoires pour dames, bretelles, cravates, boîtes à toilette pour hommes, des biberons pour enfants, du champagne, de l'absinthe et du kirch et du fromage.... voilà un beau bric-à-brac, me direz-vous!

À l'exemple de ce grand homme, je projette d'ouvrir une librairie à Prologue. Certes! Je ne prétends pas être de l'envergure de monsieur Fabre, mais, déjà, je fais de l'édition.... mais, c'est quelque chose de très marginal. Je sais qu'il me faudra mettre beaucoup d'ardeur au travail et de persévérance. Certes! Comme bien d'autres, je devrai m'activer dans ma boutique de huit heures du matin à huit heures du soir. Est-ce que je pourrai poursuivre dans mon travail d'avocat? Quoi qu'il en soit, je devrai me montrer sensible au sort de mes compatriotes et je devrai m'engager politiquement! Mais, rien n'est encore fait et une telle décision demande ... réflexion!

Diantre! Revenons-en à nos moutons. Je parlais de monsieur Fabre. Ma foi! ce n'est pas seulement un bon libraire. C'est un homme engagé envers ses compatriotes. Je profite donc de l'occasion pour faire un petit portrait de son engagement tant sur la scène sociale que sur la scène politique «Après

l'échec des rébellions, Fabre manifeste beaucoup de générosité et de solidarité envers ses amis et compatriotes expatriés. Avec D.-B. Viger, il aide Duvernay à relancer *La Minerve* après son retour d'exil en 1842. Puis, il s'engage dans la cause du rapatriement des exilés politiques. En 1843, l'Association de la délivrance est mise sur pied à cet effet et il en est [...] le trésorier. Chaque paroisse est invitée à appuyer le projet. L'argent recueilli sera acheminé... à la librairie Fabre. La campagne est un succès. Plus de 95 paroisses y participent; plusieurs citoyens, dont Fabre, font des dons importants et, finalement, en 1846, la cinquantaine d'exilés est de retour. Ce n'était pas une mince tâche. [...]» (Roy (...), p.47)

«Toute sa vie, Fabre demeure un inconditionnel de Louis-Joseph Papineau. Après sa «fuite aux États-Unis», le leader patriote s'est retrouvé en France, accueilli par Hector Bossange. Fabre le visite régulièrement durant son séjour parisien de 1843. Au Canada, sous l'Union, les Canadiens français se divisent entre partisans et adversaires de Louis-H. Lafontaine. Le libraire est convaincu que le retour de Papineau mettrait fin à ces chicanes. Toutefois, rentré au pays en 1845, le «grand homme» ne reconquiert pas son influence passée, même si les jeunes libéraux de l'Institut canadien et du parti rouge trouvent momentanément un mentor. Les rêves de Fabre ne se concrétisent pas, mais il continue d'y croire. En 1852, il réussit à convaincre Papineau de se représenter aux élections. Cette année-là, avec l'imprimeur J.-A. Plinguet, il fonde un nouveau journal *Le Pays*, pour faire suite au journal rouge *L'Avenir* dont le

radicalisme s'attire les foudres du clergé. La relative modération du Pays n'est pourtant pas suffisante pour plaire à l'Église. [...] » (Roy (...), p.47-48)

«Fabre est devenu un notable. En 1848, il est élu vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, puis président deux ans plus tard. [...] En 1849 [...] il devient maire de Montréal, un mandat renouvelé l'année suivante. Ce milieu de siècle n'est pas le moment le plus facile pour assumer de telles responsabilités. L'orientation de la Grande-Bretagne vers le libre-échange entraîne des perturbations économiques dans sa colonie canadienne qui provoque un éphémère mouvement d'annexion aux États-Unis, en 1849. Cette même année, à la suite de l'adoption d'une loi pour indemniser les victimes des Rébellions de 1837, des émeutiers tories incendient le parlement du Canada-Uni qui siège à Montréal. La ville connaît aussi une épidémie de choléra. Le maire en a plein les bras et semble content de se débarrasser de ce fardeau et de retourner à ses affaires en 1851.» (Roy (...), p.49)

Encore aujourd'hui, j'ai l'immense bonheur de côtoyer cet homme et je pourrais le décrire ainsi: «[...] un exemple du bourgeois libéral et nationaliste de la première moitié du XIX^e siècle. En politique comme en affaires, il se révèle habile à organiser des réseaux de communication. Déterminé, voire entêté, il se fixe des objectifs et se donne les moyens concrets pour les atteindre. C'est un homme d'action. Prudent, modéré, pragmatique, cet homme d'affaires s'adapte aux conditions du marché et aux contraintes politiques et idéologiques, et il s'efforce d'en tirer parti.

La librairie de Fabre, une des plus importantes de l'époque, dépasse le succès commercial et son propriétaire jouit de l'estime de ses concitoyens.» (Roy. (...), p.52)

Parlons maintenant de monsieur Octave Crémazie. À mon humble avis, je le considère plus comme poète que comme un bon libraire. Quoi qu'il en soit il s'est associé avec son frère Joseph. Leur première boutique était située sur la rue Sainte-Famille (Québec). Puis, en 1847, ils ont déménagé rue de la Fabrique, avec un vaste entrepôt à l'arrière, rue Saint-Garneau.... «Toute une animation culturelle y prend place. Petit à petit, la librairie des Crémazie devient le lieu de rencontre occasionnel ou recherché de plusieurs lettrés de l'époque. L'historien François-Xavier Garneau y va régulièrement, comme le rédacteur du Canadien, Étienne Parent. Joseph Cauchon, homme politique et rédacteur du Journal de Québec, est un habitué tout comme le bibliothécaire et écrivain Antoine-Gérin Lajoie [...]» (Roy. (...), p.55)

«[...] on peut acheter n'importe quoi ou presque à leur magasin. [...]. Tout ce qu'il faut pour le bureau, l'école ou le commerce. [...] des papiers de luxe, l'encre d'or pour les artistes et le plus bel assortiment de cartes de visite que l'on puisse trouver à Québec. [...] plumes d'acier de Mitchell, en 1852 [...] ornements d'église, en objets de culte, depuis les bénitiers jusqu'aux chemins de croix, et même en vins de messe. Des gravures et des lithographies sont aussi en vente, surtout dans la décennie 1850. [...] En 1852, ils reçoivent «la plus belle collection de

papier peint français qui ait encore été offerte à Québec» [...] Comme Fabre, Les Crémazie remplissent leur magasin d'objets de luxe: parfums et eau de Cologne, pendules françaises en huit modèles, marbres pour commode et garnitures de cheminée, parapluies de la plus pure soie, jouets, etc. Ils ont, disent-ils, tout ce qu'il faut pour les cadeaux. Ils offrent en outre à leur «distinguée clientèle» toute une gamme de produits fins d'alimentation: liqueurs et champagnes, pâtés de foie de Strasbourg, moutardes diverses et huiles d'olive de la meilleure qualité, petits pois au beurre, gruyère, roquefort et fromage de Hollande, chocolats surfins, etc. [...] Un dernier secteur paraît plus étonnant, celui de la musique. Dans les années 1850, Les Crémazie importent, de France et d'Allemagne, une quantité impressionnante d'instruments divers et de partitions musicales. Des motets, hymnes et cantiques pour la clientèle religieuse voisinent avec la musique profane la plus variée, ainsi que des recueils et albums pour enfants. [...]» (Roy (...), p.57)

Mais, à Québec, il n'y a pas que les Crémazie. Parmi les francophones, les frères Fréchette, avantagés comme propriétaire du Canadien, sont bien installés dans le commerce du livre depuis 1833. Augustin Côté, imprimeur et propriétaire du Journal de Québec, ouvre sa Librairie catholique en 1843. «Les imprimeurs Brousseau vendent des livres, de la papeterie et même des instruments de musique dans les années 1850 [...] Édouard Bossange, le fils d'Hector, et Alfred Morel ouvrent une librairie sous le nom de «Nouvelle Maison française» en 1851. T.-H. Hardy fait de même en 1853. Et il y en a plusieurs autres, de moindre

envergure, sans compter les nombreux libraires anglophones qui vendent encore un peu de livres français. [...]» [Roy (...), p.58)

Ma foi! Le portrait du commerce du livre à Québec paraît un secteur encombré au milieu du XIX^e siècle.

«Dans un tel contexte, on ne peut pas encore, au milieu du XIX^e siècle, développer un commerce de librairie, c'est-à-dire lui donner une certaine ampleur, en vendant seulement des livres et de la papeterie. La librairie doit s'associer à une autre activité. Dans les premiers temps, ce fut l'imprimerie et il reste encore vers 1850 plusieurs imprimeurs qui tiennent une boutique de livres. Mais la forme la plus courante devient celle de Fabre et de Crémazie, c'est-à-dire ajouter à la vente de livres celle de produits divers. Tant que le livre reste surtout un produit d'importation et un produit cher, il paraît logique, même si c'est risqué, d'offrir à la clientèle potentielle une gamme diverse de biens de luxe.» (Roy. (...), p.63)

«L'influence de l'Église catholique dans la société québécoise est connue. Pendant longtemps, on a même eu une perception nettement exagérée. Les historiens ont montré, depuis quelques décennies, que l'église ne gère pas tout, ni au XIX^e siècle ni au XX^e. Assurément un acteur considérable, le clergé n'occupe pas toute la place. La dissidence idéologique persiste malgré tous ses efforts pour imposer sa vision du monde. Ainsi, les milieux économiques adoptent un credo libéral plutôt que clérical. L'Église ne régit pas non plus le monde politique, même si, dans les jeux du pouvoir, elle est capable de forcer les hommes politiques canadiens-français à des compromis dont le plus sérieux est sans doute celui qui intervient sur l'éducation. Par contre, elle a la main lourde dans le domaine culturel, et tout particulièrement dans le secteur du livre. À partir du milieu du XIX^e siècle, libraires et éditeurs auront, en effet, à composer avec une forte et persistante tutelle cléricale. [...]» (Roy. (...), p.65)

LE SEIGNEUR GONZAGUE PROLOGUE ET SES VOYAGES À BOSTON

Le seigneur Gonzague Prologue est allé maintes fois à Boston. Il aime cette ville et ses gens. Pour lui, les hommes, les choses, les manières, les vêtements, jusqu'à l'aspect des maisons et de la campagne diffèrent du type américain des habitants de New York et ressemble beaucoup plus à l'Angleterre qu'à l'Amérique. Il est d'avis que le pays est bien nommé à savoir, New-England.

De l'avis du seigneur Prologue, Boston ressemble à Londres ou à Liverpool. Les maisons sont bâties pour la plupart de beau granit grisâtre, à fortes et massives assises; elles n'ont pas de hauteur démesurée qui les ferait ressembler à des châteaux de cartes. Les rues ne sont pas trop larges ni coupées à angles droits avec une ennuyeuse monotonie. Boston n'est point, comme la plupart des villes américaines, un grand village qui a fait fortune, une banlieue sans cité.

Lorsqu'il va chez ses amis, il en profite toujours pour faire une belle promenade dans un grand parc appelé Boston Common.

Il loge parfois chez son ami, monsieur Evans. Ce dernier demeure dans le quartier élégant de la ville, espèce de Piccadilly sans tumulte, sans boue, situé au-dessus d'un pli de terrain gracieux où la vue est splendide. La maison de monsieur Evans est plus précisément localisée dans une rue, derrière le State-House. Cette petite rue est retirée, soignée et irréprochable. Toutes les maisons y sont entourées de grilles de fer et annoncent un intérieur chaud, confortable et tranquille.

Monsieur Evans est un vieux garçon. Il vit, épanoui, dans une petite maison entourée de gravures précieuses, de vieux livres, de manuscrits, de missels gothiques et de livres rares. C'est un homme grand et de stature robuste. C'est un homme qui questionne continuellement ses invités sur la littérature, sur la philosophie, sur les moeurs du pays, sans préjugé ni parti pris, comme un curieux qui cherche sans cesse à se faire une opinion. Il a couru l'Europe en artiste, en étudiant et en observateur, mais jamais il ne prétend imposer ses vues.

Avec lui, le seigneur Prologue redevient l'étudiant qu'il était du temps de sa jeunesse. Ensemble ils parcourent les quartiers commerçants et populaires, les marchés dont l'exquise propreté, l'ordre parfait, l'élégance fait, à ce que l'on dit, l'orgueil des Bostoniens. Le seigneur Prologue y contemple alors de longues galeries fermées qui lui apparaissent être à la fois une charmante promenade et une mine de tableaux pittoresques. On aperçoit, de chaque fenêtre lorsque le soleil est de la partie, quelques rayons qui jaillissent et jouent sur les étalages, sur les arrangements des fruits, de légumes, de gibiers, de volailles, d'oiseaux aux plumes brillantes, sur les chapelets de saucissons qui pendent en festons aux murailles, sur les quartiers de viande empourprée ou les poissons dorés étalés sur des tables de marbre.

Au bout du grand marché, il y a Faneuil-Hall, une salle qui représente le berceau de l'indépendance américaine. C'est là qu'a retenti l'écho de toutes les grandes voix qui ont ému l'Amérique.

À chaque visite le seigneur Prologue et son ami montent en voiture pour aller se promener dans les environs de Boston. Les pièces d'eau dormantes dans les vallées, les coteaux couverts de jardins et de maisons de campagne, les chemins creux qui serpentent sous les massifs de pins et de cèdre remplissent la mémoire du seigneur Prologue de souvenirs inoubliables. Dans ces occasions, les deux hommes parlent alors politique. Il est question du mouvement abolitionniste et de la guerre à l'esclavage.



LA BIBLIOTHÈQUE DE DONALD LAPRISE

Voici quelques-uns des livres que l'on retrouve dans sa bibliothèque: des ouvrages de droit français et de droit anglais, quelques livres de prières, des auteurs anciens, surtout des écrivains classiques comme La Fontaine, Molière, Racine, Boileau, des philosophes comme Voltaire, Rousseau, des livres rares, des ouvrages scientifiques, etc.

C'est Mathilde, sa douce épouse qui a fait cet inventaire de cesdits ouvrages: Recueil de jurisprudence (7 volumes); Conférences de Bornier (2 volumes); Bouvier (1 vol.); Matières criminelles (1 vol.); Traité des Hypothèques (1 vol.); Droits seigneuriaux (1 vol.); Coutume de Paris (2 vols.); Journaux de la Chambre d'Assemblée; Appendices aux Journaux; Bibliothèque Canadienne; Divers Statuts; Un lot de Rapports; 40 journaux; Parfait juge de paix; Cinq Codes (1 vol.); Parnasse (6 volumes); Histoire du Canada (2 vols.); Arithmétique (1 vol.); Cuisinière Canadienne; Perrault (1 vol.); L 0.12; Théologie (1 vol.); L 0.7; Institut de Justinien; L 6.10; Cicéron (2 vols.); Almanach de 1837; Bible; Testament; Gouvernement des paroisses (1 vol.); Médecin des pauvres; Dictionnaire d'Amour (1 vol.);

1) Ouvrages:

1. Burn, Richard. Le juge à paix et officier de paroisse, pour la province de Québec: extrait de Richard Burn; traduit par Jos. F. Perrault. A Montréal: Chez Fleury Mesplet, Imprimeur, 1789, 561 p.
2. Cugnet, François-Joseph. Extraits des édits, déclarations, ordonnances et reglemens, de Sa Majesté très chrétienne. Des reglemens et jugemens des gouverneurs généraux et intendans concernans la justice; et des reglemens et ordonnances de police rendues par les intendans, faisans partie de la legislature en force en la colonie du Canada, aujourd'hui province de Québec. Tirés des regîtres du Conseil supérieur et de ceux d'intendance. Québec: G. Brown, 1775, 106 p.
3. Cugnet, François-Joseph. Traité abrégé des anciennes loix, coutumes et usages de la colonie du Canada aujourd'hui province de Québec, tiré de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, à laquelle ladite colonie était assujettie, en conséquence de l'édit de l'établissement du Conseil souverain du mois d'avril 1663; avec l'explication de chaque titre et de chaque article, puisée dans les meilleurs auteurs qui ont écrit et commenté ladite coutume. Québec: Chez G. Brown, 1775. iv, 188 p.
4. Cugnet, François-Joseph. Traité de la loi des fiefs: qui a toujours été suivie en Canada depuis son établissement, tirée de celle contenuë en la Coûtume de la prevôté et vicomté de Paris, à laquelle les fiefs et seigneuries de cette province sont assujettis, en vertu de leurs titres primitifs de concession, et des édits, reglemens, ordonances et déclarations de Sa Majesté très Chrétienne, rendus en conséquence; et des diferens jugemens d'intendans rendus à cet égard, en vertu de la loi des fiefs, et des dits édits, reglemens, ordonances et déclarations: traité utile à tous les seigneurs de cette province, tant nouveaux qu'anciens sujets, aux juges et au receveur_général des droits de Sa Majesté. Québec: Chez Guillaume Brown, 1775. 71 p.
5. Cugnet, François-Joseph. Traité de la police: qui a toujours été suivie en Canada, aujourd'hui province de Québec, depuis son établissement jusqu'à la conquête, tiré des diférens réglemens, jugemens et ordonnances d'intendans, à qui par leurs commissions, cette partie du gouvernement était totalement attribuée, à l'exclusion de tous autres juges, qui n'en pouvaient connaître qu'en qualité de leurs subdélégués; traité qui pourrait être de

- quelqu' utilité aux grand voyers, et aux juges de police en cette province. Québec: Chez G. Brown, 1775. iii, 25 p.
6. Des Rivières Beaubien, Henry. Traité sur les lois civiles du Bas-Canada. Montréal: L. Duvernay, 1832. 3 tomes.
 7. (de) Ferrière, Claude-Joseph, Dictionnaire de droit et de pratique: contenant l'explication des termes de droit, d'ordonnance, de coutumes & de pratique; avec les jurisdictions de France, Paris, Saugrain, 1771, 2 v.; La science parfaite des notaires ou Le parfait notaire: contenant les ordonnances, arrests & règlemens rendus touchant la fonction des notaires, tant royaux qu'apostoliques ; avec les stiles, formules & instructions pour dresser toutes sortes d'actes, suivant l'usage des provinces de droit écrit, & de celles du pays coutumier, tant en matière civile que bénéficiale, nouv. éd., rev., corr. & augm. sur celle de Claude-Joseph de Ferrière par le sieur, Paris, Durand, 1752.
 8. «Formule», dans: Joseph-Nicolas Guyot, Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale; ouvrage de plusieurs jurisconsultes, tome 7, Paris, Visse, 1784, p. 503.
 9. Labrie, Jacques. Les premiers rudimens [sic] de la Constitution britannique ; traduits de l'Anglais de M. Brooke; précédés d'un précis historique, et suivis d'observations sur la constitution du Bas-Canada, pour en donner l'histoire et en indiquer les principaux vices, avec un aperçu de quelques-uns des moyens probables d'y remédier ouvrage utile à toutes sortes de personnes et principalement destiné à l'instruction politique de la jeunesse canadienne. Montréal: Lane, 1827. 88 p.
 10. Lafontaine, Louis Hippolyte. Notes sur l'inamovibilité des curés dans le Bas-Canada. Montréal: 1837.
 11. M'Carthy, Justin. Dictionnaire [sic] de l'ancien droit du Canada : ou, Compilation des édits, déclarations royaux et arrêts du Conseil d'Etat des roix de France concernant le Canada &c. Québec: J. Neilson, 1809. 247 p.
 12. Perrault, Joseph-François. Code rural à l'usage des habitants tant anciens que nouveaux du Bas-Canada: concernant leurs devoirs religieux et civils, d'après les loix en force dans le pays. Québec: 1832. 31, iii p.
 13. Perrault, Joseph-François. Dictionnaire portatif et abrégé des loix et règles du Parlement provincial de Bas Canada: depuis son établissement par l'acte de la 31me année du règne de Sa Très Gracieuse Majesté George III, Ch. XXXI. jusque et compris l'an de Notre Seigneur 1805. A Québec: Imprimé et se vend chez John Neilson, 1806. 96 p.
 14. Perrault, Joseph-François. Formules des ordres que l'on délivre le plus communément pour les termes inférieurs de la Cour du banc du roi, en tournée. S.l.: 1812?. [4], 33, [1] p.
 15. Perrault, Joseph-François. Moyens de conserver nos institutions, notre langue et nos lois. Québec: Impr. de Fréchette, 1832. 32 p.
 16. Perrault, Joseph-François. Questions et réponses sur le droit civil du Bas Canada: dédiées aux étudiants en droit. Québec: 1810. [6], 386 p.
 17. Perrault, Joseph-François. Questions et réponses sur le droit criminel du Bas-Canada: dédiées aux étudiants en droit. Québec: Imprimé par C. Le François, 1814. 491 p.
 18. Sewell, Jonathan. An Abstract from precedents of proceeding in the British House of Commons = Extrait des exemples de procédés dans la Chambre des communes de la Grande Bretagne. Quebec: Printed by Samuel Neilson, 1792.

2) Rapports Judiciaires

19. Juge Pyke. Cases Argued and Determined in the Court of King's Bench for the District of Quebec in the Province of Lower-Canada, in Hilary Term, in the Fiftieth Year of the Reign of George III [1809-1810]. Montréal: s.éd., 1811. 77 p.

3) Procès

21. Arnold, George. The case of George Arnold, plaintiff, vs. John Boyle and others, defendants: argued and determined in the Court of King's Bench for the district of Quebec in the term of April 1822. 52, 25 p.
22. Barron, Thomas. Mémoire abrégé en réponse à celui de Denis Benjamin Viger, écuyer, et de Dame Marie Amable Foretier, son épouse, appellans; vs. Toussaint Pothier, écuyer et autres, intimés. Montréal?: 1835. 48 p.
23. Bender, Benoit. Proceedings of a court martial, holden at Quebec, for the trial of Lieutenant Benoit Bender, of the 41st Regiment of Foot, in July, 1815. Montreal: Printed by J. Lane, 1817. 152 p.
24. Blanchard, Louis. Report of a case tried in the Court of King's Bench for the district of Montreal : wherein Louis Blanchard was the plaintiff and Thomas M. Smith and another were defendants, on Thursday, October 3, 1833, and two following days. Montreal: A.H. Armour, 1833. 47 p.
25. Cadien, Baptiste. Case of Baptiste Cadien for murder: tried at Three Rivers, in the March session 1838. Trois-Rivières: G. Stobbs, 1838. 24 p.
26. Cardinal, Joseph N. Procès de Joseph N. Cardinal, et autres: auquel on a joint la requête argumentative en faveur des prisonniers, et plusieurs autres documents précieux, &c., &c., &c. par un étudiant en droit. Montréal : s.n, 1839.
27. Jalbert, François. Procès politique, la reine vs Jalbert: accusé du meurtre du Lieutenant

20. Stuart, George Okill. Reports of Cases Argued and Determined in the Courts of King's Bench and in the Provincial Court of Appeals of Lower Canada. Québec: Neilson & Cowan, 1834. 615 p.

Weir, du 32e Régiment de Sa Majesté. Montréal : s.n, 1839.

28. Jones, Isaac. The trial of Isaac Jones and James Jones, for the alleged murder of Louis Marcoux: at the bar of the court of King's Bench for the district of Montreal, on Wednesday the 4th, Thursday the 5th, Friday the 6th, and Saturday the 7th of March, 1835 : counsel for the prosecution, the Solicitor-General : counsel for the defence, John Boston, Henry Driscoll, Aaron P. Hart, and Robert Armour, Junior, Esquires / reported by Thomas Handcock. Montréal: s.n, 1835.
29. McLane, David. Le proces de David M'Lane pour haute trahison : devant une cour spéciale d'oyer et terminer a Quebec, le 7me juillet, 1797. Québec: Imprimé et a vendre chez J. Neilson, 1797.
30. Perrault, Joseph-François. Mémoire en cassation du testament de Mr. Simon Sanguinet, écuyer, seigneur de la Salle, &c.: précédé du testament. Montréal?: Chez Fleury Mesplet, [1791?].
31. Perrault, Louis. Proces de Louis Perrault, écuyer: capitaine dans le second bataillon de la ville et banlieue de Québec. Québec: 1804?]. 28 p.
32. Poiré, Joseph. Procès de Joseph Poiré pour le meurtre volontaire d'Alexis Lamarre: commis, le 28e janvier, 1801, fait devant la Cour du Banc du roi pour le district de Québec, le 28 de mars suivant. A Quebec: Chez J. Neilson, imprimeur-libraire [sic], 1801. 11 p.

33. Procédures d'une cour d'enquête, sur plainte du Lieut. Colonel Bourdages, contre le Lieut. Joseph Cartier, ordonnée par Son Excellence le Lieut. général Drummond, et tenue à Chambly, le 1 juin, 1815: rapport fidel [sic] de se qui y a donné lieu, et de ce qui s'en est suivi. Montreal: Imprimé par C.B. Pasteur & Co., 1815. 20 p.
34. Reinhard, Charles de. Report at large of the trial of Charles de Reinhard, for murder, (committed in the Indian territories,) at a court of oyer and terminer, held at Quebec, May 1818: to which is annexed, a summary of Archibald M'Lellan's, indicted as an accessory. Montreal: Printed by James Lane ... for the reporter, 1819. xii, 340 p.
35. Réponse à Testis, sur les procédures d'une cour d'enquête : sur plainte du lieut. colonel Bourdages, contre le lieut. Joseph Cartier, ordonnée par Son Excellence le lieut. général Drummond; et tenue à Chambly, le 1 juin, 1815. Montréal: Imprimé par C.B. Pasteur & Co., 1816. 23, [1] p.
36. Ross, William. The trial, defence, &c. of William Ross: who was executed, together with Robert Ellis, J.B. Monarque & W. Johnson, at Quebec, in April last, for a burglary and robbery committed at the house of Messire Masse, curé of Pointe Levi, on the night of the 29th September 1826. Québec: 1827. iv, 6-18, [1] p.
37. Tessier, Augustin. Procès entre Messire A. Tessier, demandeur et Michel Tetro, défendeur: jugé le 19 février 1838, accompagné de toutes les pièces produites par les parties. Montréal: 1838. 39, [2] p.

BIBLIOGRAPHIE

Beaulieu, A. et Hamelin, J., Les journaux du Québec de 1764 à 1964, Cahiers de l'Institut d'Histoire, Québec, 1965.

Beaulieu, A. et Hamelin, J., La presse québécoise, Québec, P.U.L., 1973, 1er volume: 1764-1859.

Dionne, Narcisse, Inventaire chronologique des livres, journaux et revues publiées dans la province de Québec de 1764 à 1905, Québec, 1905.

Galarneau, Claude et Maurice Lemire, dir., Livre et lecture au Québec (1800-1850), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 269 p.

Hébert, Pierre, avec la collaboration de Patrick Nicol, Censure et littérature au Québec. Le livre crucifié, 1625-1919, Montréal, Fides, 1997, 294 p.

Lamonde, Yvan, dir., L'imprimé au Québec: aspects historiques (18^e -20^e siècles), Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 368 p.

Lamonde, Yvan, La librairie et l'édition à Montréal, 1776-1920, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1991, 198 p.

Roy, Fernande, Histoire de la librairie au Québec, Leméac, Montréal, 2000, 238 p.

Roy, Jean-Louis, Édouard-Raymond Fabre, libraire et patriote canadien (1799-1854): contre l'isolement et la sujétion, Montréal, Hurtubise HMH, 1974, 220 p.